

Mémoire remis dans le cadre des consultations pancanadiennes pour la réforme du Plan d'action pour les langues officielles

Juillet 2022

Ottawa, le 12 juillet 2022

L'hon. Ginette Petitpas Taylor

Ministre des Langues officielles et ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Objet: Mémoire de l'AFO remis dans le cadre des consultations pancanadiennes pour l'élaboration du Plan d'action pour les langues officielles

Madame la Ministre,

Au nom de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) et des 744 000 Franco-Ontariennes qu'elle représente, je tiens à vous remercier de nous donner l'occasion de vous présenter ce mémoire dans le cadre des consultations que vous tenez en vue du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles (PALO). Le PALO est l'une des initiatives gouvernementales les plus importantes aux yeux de la communauté franco-ontarienne.

Nous approchons la réforme du PALO avec espoir, sachant que vous êtes à l'écoute des francophones depuis le début de votre mandat. Une révision effective du PALO est nécessaire, non seulement pour assurer la survie de la francophonie en Ontario, mais pour son épanouissement.

En Ontario, où vous retrouverez 1 500 000 personnes parlant le français, dont 744 000 Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens, la communauté franco-ontarienne vit un déclin par rapport à son poids démographique. Par contre, en nombre absolu, la population francophone continue à grandir. Une révision effective du PALO est primordiale pour trouver des solutions pour pallier la pénurie chronique de main-d'œuvre francophone qui nous nuit actuellement et donner un nouveau souffle à notre communauté.

Pour le développement d'une vision

Nous reconnaissons les efforts déployés par le gouvernement avec le dernier Plan d'action, et nous prenons en compte la proposition de réforme [Français et anglais : Vers une égalité réelle des langues officielles au Canada](#). Cependant, nous tenons à souligner qu'au fil des deux dernières décennies, les plans d'action ont contribué, au mieux, à ralentir le déclin du poids démographique des francophones au Canada. Il est primordial que le prochain PALO soit doté

d'une vision appuyée par des objectifs ambitieux et des cibles claires, pour assurer la croissance de nos communautés.

Le Plan d'action a le potentiel d'être la fondation d'un changement de culture sur le bilinguisme au pays. Si nous voulons un réel bilinguisme à travers le Canada, et non un bilinguisme de surface, il faut que les francophones puissent avoir accès à des services privés et publics en français. Le Plan d'action devra être clair sur la façon de s'y rendre.

Au fil des 20 dernières années, force est de constater que l'exercice du plan d'action est devenu un exercice de saupoudrage de financement – 5M \$ ici, 25M \$ là, sans l'ingrédient essentiel à toute bonne planification : la présence d'une vision.

Le bilinguisme est reconnu comme une valeur canadienne par les gens qui y habitent, mais ce bilinguisme demeure souvent en surface au pays. Au niveau de nos langues, dans quel type de pays veut-on vivre dans 20 ans? Que veut-on accomplir? Le prochain plan d'action devrait proposer des réponses claires à ses questions centrales et y proposer des actions en lien avec celles-ci.

En Ontario, le plus grand obstacle à l'épanouissement de la communauté franco-ontarienne est la pénurie de main-d'œuvre francophone et bilingue. Ce thème a d'ailleurs été mis en évidence dans la [Plateforme franco](#) proposée par l'AFO dans le cadre de la dernière campagne électorale provinciale. Ce phénomène a des impacts importants dans les secteurs privés, publics et communautaires et est présent dans plusieurs secteurs névralgiques: santé, éducation, justice, mines, services professionnels, ingénierie, etc. Ainsi, le manque de main-d'œuvre francophone et bilingue est un frein à notre épanouissement. **Nous croyons que la lutte à la pénurie de main-d'œuvre francophone et bilingue devrait être au centre de la vision proposée par le gouvernement du Canada.**

Les gouvernements fédéral et provincial doivent être en mesure de donner une formation en français langue première à celles et ceux en ayant le droit, de la petite enfance au postsecondaire, et en langue seconde aux étudiantes et étudiants anglophones et allophones. En plus de l'éducation, l'immigration est l'autre pilier essentiel pour vaincre une fois pour toutes cette pénurie de main-d'œuvre francophone et bilingue.

En avril, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé « à augmenter l'empreinte économique des francophones en faisant la promotion de la main-d'œuvre francophone en Ontario, en stimulant la création d'emplois et en soutenant le savoir-faire novateur et la croissance des entreprises privées et des organismes sociaux francophones. »

De plus, la stratégie du gouvernement ontarien pour [améliorer l'accès aux services de première ligne en français](#) accorde l'un de ses trois piliers à la main-d'œuvre francophone et bilingue.

Avec des efforts gouvernementaux et intergouvernementaux, dans le respect des compétences allouées par la Constitution, une planification à long terme et une collaboration avec les

communautés et parties prenantes, nous croyons que le Canada pourrait devenir un pays où les francophones de l'ensemble du pays pourraient réellement s'épanouir, travailler et vivre dans leur langue. Pour en récolter les fruits, il faut planifier et investir aujourd'hui.

La lutte contre la pénurie de main-d'œuvre va de pair avec la vision de l'Ontario français, exprimée dans le [Plan stratégique communautaire de l'Ontario français - Vers 2030](#) :
« Accueillante, rayonnante, créative et engagée, la communauté francophone de l'Ontario – une province bilingue – jouit d'une croissance démographique et économique soutenue, vit fièrement et sans entrave sa langue et sa culture plurielle, et bénéficie pleinement de la richesse de sa diversité. »

Recommandation 1

Que le gouvernement présente une vision dotée d'objectifs ambitieux et de cibles claires, et mette cette vision au centre de la stratégie proposée dans le prochain PALO.

Le financement des organismes communautaires

Le secteur sans but lucratif francophone en Ontario joue un rôle de premier plan dans notre communauté. Un secteur organisationnel franco-ontarien fort est nécessaire à l'implantation de la vision du prochain Plan d'action.

Depuis très longtemps, l'Ontario est sous-financé par rapport aux autres provinces canadiennes où les francophones vivent en situation minoritaire. En 2017, l'AFO a commandé une étude à la firme Le Clé qui a conclu que l'Ontario avait reçu en 2015-2016 seulement 23 % des fonds disponibles aux organismes provinciaux, régionaux et locaux de langue française du programme du Volet vie communautaire de Patrimoine canadien. Toujours selon cette étude, 54 % de la population francophone hors-Québec demeure en Ontario et le tiers des organismes de la francophonie canadienne en situation minoritaire y ont pignon sur rue.

En 2018, le gouvernement du Canada a injecté 70 millions de dollars supplémentaires sur cinq ans au financement de base des organismes dont la très grande partie (57,37 M \$) est gérée par Patrimoine canadien dans son nouveau Plan d'action. Le gouvernement prit la décision dans les mois suivants d'accorder une augmentation via ce financement de 33 % à l'ensemble des provinces. Le résultat : la proportion du financement de base de Patrimoine canadien a diminué dans notre province. L'AFO estime la part de l'Ontario à 20 %.

Ce sous-financement chronique a fait son œuvre en Ontario :

- Les 17 ACFOs de la province se partagent moins de 800 000 \$. Deux d'entre elles ne reçoivent aucun financement de base. Huit autres reçoivent moins de 40 000 \$ par année.
- La situation de nos centres culturels est critique et capte l'attention du [Livre blanc sur les arts et la culture francophone en Ontario](#).
- De plus, Patrimoine canadien n'a pas su s'adapter aux nouvelles réalités de l'Ontario français, notamment avec l'arrivée de plus en plus importante d'immigrantes et d'immigrants d'expression française en Ontario. Présentement en Ontario, seuls cinq organismes racialisés francophones reçoivent du financement de programmation de Patrimoine canadien; un seul reçoit un financement de base supérieur à 35 000 \$. L'AFO connaît 88 organismes desservant les communautés racialisées.

Bref, le sous-financement chronique de l'Ontario force le ministère à ne pas inclure de nouveaux groupes et à créer une précarité chez la majorité des organismes franco-ontariens.

À la veille du renouvellement du Plan d'action aux langues officielles 2023-2028, l'AFO a commandé une analyse au CLÉ sur le financement octroyé par Patrimoine canadien via le Volet vie communautaire - Programmation et en analysant avec plus de profondeur trois secteurs en difficulté, soit les ACFOs, les groupes racialisés et les centres culturels. Le CLÉ suggère **qu'un financement de base de 108 000 \$ par organisme est nécessaire pour permettre à nos organisations de réaliser leur mandat**. Vous trouverez une copie de cette étude en pièce jointe au présent mémoire.

Le programme *Vie communautaire - Programmation de Patrimoine canadien* est un moteur essentiel de la francophonie ontarienne et canadienne. Tel que mentionné, les organismes franco-ontariens peinent à réaliser leur mandat grâce au sous-financement en Ontario. De plus, l'AFO croit que Patrimoine canadien devrait noter les éléments suivants lorsqu'il considère les besoins financiers de nos communautés francophones:

- la nécessité d'inclure 39 nouveaux groupes dans son financement, dont la majorité œuvre dans les trois secteurs jugés prioritaires;
- l'AFO estime que Patrimoine canadien devrait financer au moins trois employé.e.s pour les organismes porte-parole sectoriels, à l'exception de l'AFO;
- l'AFO croit que Patrimoine canadien devrait ajuster son entente avec l'ACFO de Stormont-Dundas-Glengarry afin que la mise en oeuvre du Concours LOL soit incluse dans son financement de base;
- que le financement doit tenir en compte l'inflation des dernières années et des années à venir;
- que les organismes franco-ontariens financés pour leur programmation par Patrimoine canadien devraient recevoir en moyenne 108 000 \$, ce qui permet à un organisme de bénéficier d'un.e employé.e à temps plein et de pouvoir s'acquitter de ses frais administratifs;

Recommandation 2

Que Patrimoine canadien augmente de façon très importante l'enveloppe budgétaire de l'Ontario provenant du volet Vie communautaire – Programmation en vue d'assurer un financement adéquat aux organismes et collabore avec l'AFO pour maximiser l'impact de cet ajustement financier.

Pour renforcer l'éducation en français

Pour vivre cette vision bâtie sur les principes que tous les ayant-droits francophones ont accès à une éducation dans un établissement scolaire francophone et pour que la place de l'immersion soit renforcé au pays, le gouvernement du Canada doit se fixer un plan ayant des objectifs ciblés en partenariat avec les provinces et dans le respect des champs de compétences des différents paliers gouvernementaux. En partenariat avec les provinces, le gouvernement fédéral peut:

- cibler le nombre d'enseignantes et enseignants de français, langue première, à former afin que tous les ayant droit puissent fréquenter une école de langue française et faire la même chose avec l'immersion pour les Canadiennes et Canadiens d'expression anglaise;
- cibler le nombre d'éducatrices et d'éducateurs à la petite enfance nécessaires pour que les francophones aient accès à des centres de garde et de la petite enfance partout en Ontario;
- mettre en œuvre des initiatives ayant pour but d'augmenter la programmation collégiale et universitaire de langue française en Ontario.

Possédant ces données et des cibles claires, le gouvernement du Canada pourrait être en meilleure position pour offrir du financement pour assurer sa part de responsabilité dans l'éducation en français partout en Ontario, et ce, de la petite enfance au postsecondaire.

Dans l'élaboration du prochain Plan d'action, le Programme aux langues officielles en éducation (PLOE) jouera une partie centrale de cette vision. Il ne vient pas seulement en aide financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'enseignement du français, mais il appuie également la production et la diffusion de connaissances, de méthodes et d'outils novateurs pour soutenir l'enseignement en milieu minoritaire.

Pour appuyer nos institutions postsecondaires francophones

En 2021, le gouvernement fédéral mettait de l'avant une demande de longue date des institutions, soit la mise sur place d'un Fonds complémentaire en éducation postsecondaire,

doté d'un financement de 121 M \$ sur trois ans. Quelques mois plus tard, le gouvernement a promis de financer ce fonds à la hauteur de 80 M \$ par année et de le rendre permanent. Nous attendons toujours la réalisation de cette belle initiative.

Le Fonds complémentaire permet à l'Université de Sudbury de passer actuellement à travers de son évaluation organisationnelle auprès de la Commission d'évaluation de qualité d'éducation postsecondaire de l'Ontario. L'Université de Hearst et l'Université de l'Ontario français en ont également bénéficié. Ce Fonds est donc rapidement devenu précieux pour notre communauté. De plus, le gouvernement du Canada a appuyé la création de la première université francophone en Ontario, l'Université de l'Ontario français, via une entente fédérale-provinciale.

Pour vaincre notre pénurie chronique de main-d'œuvre francophone et bilingue, nous soutenons qu'il est essentiel d'accroître l'accès aux programmes postsecondaires en français, tout en visant des changements structurants et durables via des institutions gérées par et pour les francophones. Le Fonds, et sa bonification, aiderait grandement à:

- planifier la création de nouveaux programmes de langue française, pour permettre aux collèges et universités francophones d'offrir ce que les étudiant.e.s recherchent actuellement.
- appuyer et encourager la création d'un réseau universitaire francophone, pour maintenir la collaboration entre nos institutions, maximiser leurs ressources et faciliter l'accès à des études postsecondaires en français.

Les institutions postsecondaires de langue française sont un moteur important de l'immigration francophone dans la province, offrant une formation et une intégration canadienne aux nouvelles et nouveaux arrivants. Sans l'immigration francophone, nos communautés sont appelées à disparaître. Il est donc crucial que le gouvernement continue d'appuyer financièrement et de travailler avec la province pour assurer que ces institutions reçoivent l'appui nécessaire allant de l'avant pour développer une base solide qui mènera au succès à long terme.

L'éducation postsecondaire en français livre une main-d'œuvre francophone forte. Notre communauté demeure davantage en milieu rural et en régions éloignées que la moyenne provinciale en Ontario, ce qui rend l'accès à des études postsecondaires de langue française plus difficile. De plus, le gouvernement du Québec offre désormais aux étudiantes et étudiants francophones de l'Ontario des programmes universitaires non offerts en français dans notre province au même coût que pour les étudiantes et étudiants québécois. Si l'AFO salue l'initiative du gouvernement du Québec, elle a le potentiel de provoquer un exode de notre jeunesse franco-ontarienne vers le Québec si aucune autre initiative visant à balancer la mobilité étudiante n'est implantée. Cette réalité ne se vit pas qu'en Ontario, l'Université de Moncton et l'Université de Saint-Boniface ayant fait mention de ce défi. Une solution nationale s'impose. Il nous apparaît essentiel d'avoir l'appui du gouvernement du Canada pour offrir des bourses qui encourageront les jeunes francophones à poursuivre leurs études dans leur langue

maternelle dans les institutions collégiales et universitaires hors-Québec. Ce type de bourse pourrait également être offert à des étudiantes et étudiants québécois voulant étudier en français dans une autre province.

Recommandation 3

Que le gouvernement pérennise et bonifie les Fonds complémentaires en éducation postsecondaire en langue minoritaire à 80 M \$ par année.

Recommandation 4

Que le gouvernement augmente l'enveloppe budgétaire provenant du volet éducation afin d'assurer une augmentation adéquate aux financements de base de nos institutions postsecondaires francophones.

Recommandation 5

Que le gouvernement aide à diminuer les barrières financières pour nos étudiant.e.s francophones à l'université et au collège en créant des bourses d'étude pour ceux et celles choisissant d'étudier en milieu minoritaire à la somme minimale de 3 000 \$.

Pour pallier la pénurie chronique de main-d'oeuvre en éducation

L'investissement des deux gouvernements dans le continuum d'éducation de langue française est essentiel à la préservation, à l'épanouissement et à l'appréciation du français en Ontario.

Avec l'immigration francophone, l'appui en éducation est une arme essentielle pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre francophone qui existe présentement en Ontario. Cette pénurie de services est la première raison expliquant les difficultés d'accès à des services en français en Ontario, que ce soit du côté gouvernemental ou privé. Pour mieux répondre à ce besoin, il faut appuyer les institutions de langue française tout au long du continuum d'éducation et accroître l'accès à l'éducation dans les communautés, de la petite enfance au postsecondaire. Il est très important de noter qu'en Ontario, il y a plus de 500 enseignant.e.s qui exercent la profession avec une lettre de permission. La situation s'est détériorée depuis le dernier Plan d'action. « Si aucune action n'est prise, la situation s'aggravera pour atteindre un nombre exorbitant d'environ 3 000 personnes qui œuvreront sous lettre de permission intérimaire en 2025-2026 »¹

1

<https://files.ontario.ca/edu-report-on-shortage-teachers-french-langauge-education-system-fr-2021-06>

La réalité des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens est qu'ils se retrouvent un peu partout à travers la province. Il y a encore des ayants-droits qui n'ont pas accès à une éducation en français comme langue première près de leur domicile, surtout dans les milieux plus ruraux et éloignés. En particulier, avec l'aide des nouvelles données de Statistique Canada qui seront disponibles à la fin de 2022 sur la population francophone en Ontario, il va sans dire que les données pourront être utiles dans cette planification.

Recommandation 6

Que le gouvernement investisse en collaboration avec l'Ontario dans la formation d'enseignantes et d'enseignants pour les écoles francophones afin d'enrayer la pénurie touchant ce secteur.

Recommandation 7

Que le gouvernement s'engage à travailler avec le gouvernement de l'Ontario pour améliorer l'accès à l'éducation en français au niveau élémentaire et secondaire dans certaines régions à la suite de la publication des données du recensement sur les ayants-droits.

En somme, l'AFO encourage le gouvernement à se doter d'une vision claire et ciblée, tout en accordant de l'importance au continuum en éducation de la petite enfance au postsecondaire dans la langue minoritaire, et en appuyant davantage le secteur communautaire.

Je vous remercie de votre invitation à soumettre un mémoire ainsi que pour toute l'attention portée à celui-ci et je vous prie d'agréer mes salutations les plus sincères.

Le président,



Carol Jolin

P.j. [Rapport d'analyse](#) - Financement octroyé par Patrimoine canadien (Volet communautaire - Programmation) et besoins des organismes francophones en Ontario.

[-17.pdf](#)

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1872307/penurie-ontario-enseignement-francais>